



Foyer Socio-Educatif

fse.collegelouisphilippe@gmail.com

Collège Louis Philippe

Rue du Mont Vitot

76260 Eu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Compte-rendu

Lundi 30 janvier 2023 - 17h30

7 Présents :

- Membres du bureau et membres actifs de l'association :
=> M. Pécriaux, Mme Lemesle, Mme Poupardin, M. Caron et Mme Schneider
- Mme Delmotte, principale adjointe du collège
- M. Flanquart, représentant des parents d'élèves

I. Présentation de l'association

Le FSE est une association loi 1901 créée au collège Louis Philippe à Eu en 1985. Elle est gérée par des adultes bénévoles. Elle organise des actions à destination des élèves, des familles et des collègues : **faciliter** certaines gestions d'achats groupés ; **aider** pour les commandes diverses ; **financer** des récompenses, du matériel pour agrémenter le quotidien des élèves au collège, participer au financement de voyages, financer du matériel nécessaire au bon fonctionnement de clubs et ateliers.

Les élèves sont invités à **devenir adhérents** pour l'année scolaire afin de bénéficier des diverses actions menées.

II. Bilan moral pour l'année 2022

Le FSE a assuré la gestion des **fournitures scolaires**, des commandes de **photos de classe**. Perspective 2023 : proposer des tarifs différenciés pour les photos de classe selon que les élèves seront adhérents ou non.

Des **récompenses** ont été achetées pour la remise des diplômes du DNB, les concours divers (mathématiques, vie scolaire, CDI), dans le cadre du partenariat avec ELA, pour les gagnants du tournoi des médias, pour les lauréats du concours de lecture à voix haute.

Des **bonbons** sont offerts aux élèves le jour de leur anniversaire.

Des **financements** ou contributions à des voyages scolaires ont eu lieu (Berlin, Futuroscope, Paris).

Des **jeux de société** ont été achetés pour le club méridien de Mme Resse.

Le **bal des 3èmes** en fin d'année scolaire a été réclamé par les élèves du CVC. Le FSE a financé et organisé cette soirée festive et remercie les quelques élèves et parents d'élèves qui ont prêté main forte. Peu d'élèves étaient toutefois présents et la charge de travail que cela a représenté pour la petite équipe de l'association était trop importante. Perspective 2023 : la partie organisation devra être déléguée aux élèves dans la mesure du possible pour les prochaines manifestations festives.

Des **jeux en bois** ont été loués et mis à disposition de tous les élèves dans le collège notamment pour Noël. Perspective 2023 : Reconduire ce beau succès en imaginant une organisation plus précise pour limiter les débordements.

Des achats de matières premières pour les **ateliers SEGPA** ont été effectués et il a été décidé que le FSE ne leur demanderait plus de rembourser quoi que ce soit sur leurs recettes : les élèves pourront ainsi profiter d'un bénéfice et l'utiliser à leur guise en fin d'année.

Les années précédentes, des **élèves** étaient élus aux postes d'adjoints. Il nous a semblé difficile de les solliciter et de leur trouver des missions au fil des mois. Perspective 2023 : redéfinir les potentielles missions à déléguer aux élèves afin que leur élection au bureau soit fructueuse.

Le bilan moral est soumis au vote : approuvé à l'unanimité

III. Bilan financier pour l'année 2022 (+ automne 2021)

Le total des dépenses s'élève à 53531,83 euros. Les recettes représentent quant à elles 59100,64 euros. Cela représente donc un **solde positif** de 5568,81 euros. Les **fournitures scolaires** et les **photos de classe** offrent de belles recettes et représentent : 7709,77 euros de bénéfices (fournitures) et 2748,40 euros de bénéfices (photos).

Les **adhésions** sont toujours en baisse par rapport aux années précédentes (absence de voyages, bulletins d'adhésion tardifs ?). Elles ont rapporté 2526 euros pour l'année scolaire 2022-2023 contre 3360,5 euros l'année précédente. Perspective 2023 : joindre les bulletins d'adhésion aux dossiers d'inscription dès le mois de juin.

Le bilan financier est soumis au vote : approuvé à l'unanimité

IV. Élection du nouveau bureau du FSE 2023

Les postes du bureau sont réexpliqués aux 7 personnes présentes et soumis aux votes. Les membres actifs de l'association rejoignent le bureau à l'unanimité.

Président : Jérôme PECRIAUX, élu à l'unanimité

Adjoint : Jérémy CARON, élu à l'unanimité

Trésorière : Valérie LEMESLE, élue à l'unanimité

Secrétaire : Lucie POUPARDIN, élue à l'unanimité **Adjointe** : Sandrine SCHNEIDER, élue à l'unanimité

V. Questions et remarques diverses

Mme Delmotte souligne l'investissement dont font preuve les membres de l'association et les remercie de répondre toujours présents lorsqu'ils sont sollicités. Elle regrette qu'il n'y ait pas plus de présents lors de cette assemblée générale car le travail fourni aurait mérité une plus grande reconnaissance. M. Flanquart, que l'association remercie pour son don, partage le point de vue de la principale adjointe et nous assure du soutien des parents d'élèves, nous rappelant que nous pouvons compter sur eux dès que nécessaire.

VI. Clôture de la séance

Les personnes présentes lors de cette assemblée générale n'ayant pas de questions supplémentaires, la séance est levée à 18h25.